



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 862/2025
Date de la séance du CE : 20 août 2025
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2024.BVD.2131
Classification : Non classifié

Stratégie du canton de Berne relative aux concessions hydrauliques ; rapport à l'intention du Grand Conseil

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction des travaux publics et des transports, arrête :

1. La stratégie relative aux concessions hydrauliques est approuvée.
2. Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (loi sur le Grand Conseil, LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Grand Conseil

Annexe
– Stratégie relative aux concessions hydrauliques